

Mot du président

AU-DELÀ DE NOS FRONTIÈRES



Le Dr Alfred Dean

Il est toujours difficile pour l'ADC de déterminer à quels programmes et à quelles questions elle devrait prendre part. L'un des sujets suscitant le débat est la participation de l'ADC à la Fédération dentaire internationale (FDI). Compte tenu de toutes les questions d'envergure nationale sur lesquelles se concentre l'ADC pour répondre aux besoins de ses membres, il est difficile de demeurer compatissant face aux questions de santé buccodentaire qui surviennent sur la scène internationale. Pourquoi l'ADC participe-t-elle activement à la FDI? Eh bien, je vais tenter de vous l'expliquer.

Je reviens tout juste de New Delhi, en Inde, où se tenait le Congrès de la FDI. L'Inde regorge de contrastes. On y retrouve les monuments culturels les plus impressionnants, mais la pauvreté est omniprésente. Il y a des gens qui se promènent avec des cellulaires et des mendiants aux coins des rues. L'Inde compte près d'un milliard d'habitants, mais elle est encore aux prises avec d'énormes problèmes de santé.

Le cancer de la bouche se classe au deuxième rang des maladies les plus meurtrières du sous-continent indien et près d'un million de nouveaux cas sont diagnostiqués chaque année. Malgré ces chiffres, on y consomme couramment du tabac à chiquer et d'autres produits de tabac sans fumée. On voit des fumeurs partout; certains s'adonnent à la pratique dangereuse qui consiste à placer le bout allumé de la cigarette dans la bouche et la fumer ainsi. L'usage du tabac est une habitude bien ancrée dans la culture indienne; c'est pourquoi il devient extrêmement difficile quoique nécessaire de véhiculer le message de la lutte contre le tabagisme dans des pays comme l'Inde.

C'est là qu'intervient la FDI. L'établissement de partenariats avec d'autres organismes internationaux permet à la FDI d'améliorer la santé buccodentaire des peuples du monde entier. Prenons, par exemple, la Convention-cadre pour la lutte antitabac de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Les pays signataires de cet accord international s'engagent à atteindre des objectifs de réduction de la consommation de tabac. La FDI est l'organisme tout indiqué pour diffuser ce message aux pays non développés dans le cadre de ses déclarations sur la santé buccodentaire et de ses programmes de formation continue.

La FDI a également travaillé en collaboration avec l'OMS cette année pour organiser la Conférence de planification sur la santé buccodentaire dans la région africaine, tenue à Nairobi, au Kenya. Cet événement très réussi a permis de réunir pour la première fois tous les pays de l'Afrique afin de discuter de questions communes liées à la santé buccodentaire. S'en est suivi un accomplissement historique : la Déclaration de Nairobi, visant principalement à accroître l'accès aux soins dentaires de base – principe qui, pour la majorité de la population mondiale, est bien loin de la réalité.

Dans un discours prononcé devant l'Association dentaire américaine à Orlando, l'ancien premier ministre

britannique John Major a parlé des écarts grandissants entre les pays développés et les pays non développés. Il soutenait que les pays développés devaient aider les pays non développés à se réaliser pleinement, sinon ils en subiraient les conséquences sociales et économiques.

La FDI compte 118 organismes membres et peu peuvent se targuer d'exercer une influence aussi grande que le Canada sur les décisions. Notre opinion compte beaucoup. Par exemple, suite à mon intervention sur la déclaration de la FDI concernant la formation continue en dentisterie, d'importants changements ont été apportés au document original. Outre les connaissances professionnelles que nous avons à offrir, nous possédons également des compétences en matière d'organisation. La nouvelle structure de gouvernance de la FDI a été approuvée dernièrement par le Conseil de la FDI, en majeure partie grâce au travail acharné du Dr Burton Conrod, président de l'ADC en 2001-2002.

En août prochain, la ville de Montréal accueillera le Congrès de la FDI. Les pays du monde entier attendent cet événement avec enthousiasme. Bien qu'il soit risqué de donner des chiffres précis, on s'attend à y accueillir le plus grand nombre de délégués des dernières années, soit 20 000.

Je vous invite donc à prendre part au Congrès de la FDI en 2005. Ce sera une belle occasion de vivre une expérience enrichissante sur le plan professionnel et éducatif, et de vous tremper dans l'univers de la dentisterie internationale. Par votre présence, non seulement vous contribuez à l'avancement de notre profession, mais vous aidez aussi la FDI à livrer son message au monde entier en faveur de la réalisation d'une santé buccodentaire optimale.

Nous avons besoin de votre aide. Aidez-nous.

Alfred Dean, DDS
president@cda-adc.ca